sur les manuscrits de Milan et de Rome. En comparant le style dans lequel cette dernière est écrite et celui de Suétone, Baehrens est arrivé à la conclusion qu'elle était basée sur l'ouvrage perdu du biographe des Césars que l'on sait avoir été consacré aux poètes : assertion évidemment bien aventureuse. Tenons-la cependant pour exacte : il n'en resterait pas moins vrai qu'entre la mort de Tibulle et le moment où écrivait Suétone, il s'est écoulé plus d'un siècle. Cent ans ! N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour abolir toute mémoire d'un écrivain amateur des plus médiocres, qui, au surplus, pouvait bien appartenir à la même *gens* que Tibulle, ce qui facilitait la confusion? Sans doute peut-on s'étonner à la rigueur, avec M. Cartault, que Quintilien et Ovide ne l'aient pas mentionné[1]; mais ces deux auteurs n'ont pas voulu tracer un tableau complet de la poésie lyrique, et il est naturel qu'ils aient laissé dans l'ombre plus d'un talent très secondaire.

Quoi qu'il en soit, nous espérons avoir montré combien l'affirmation que l'Albius d'Horace et le poète Tibulle sont le même personnage est peu solidement fondée. La thèse contraire s'impose-t-elle avec une absolue certitude? Nous n'osons l'assurer. Peut-être ce petit problème d'histoire littéraire ne recevra-t-il jamais une solution de nature à satisfaire tous les esprits.

H. J. Izaac.

IV

LE PARFAIT LATIN EN *-VĪ*

ET

LE PROBLÈME DES FORMES « CONTRACTES »

PAR A. Burger

Professeur au collège Sainte-Barbe

Les formes de parfait latin du type *amāstī*, *amāsse*, *flēsti*, *flēsse*, *nōstī*, *nōsse*, etc., posent un problème qui ne semble pas avoir reçu de solution satisfaisante. M. Juret, *Manuel de phonétique latine*, p. 128 et suiv., a essayé d'établir que la chute du *u*

1. A propos du *Corpus*, p. 354.

est phonétique dans tous les cas. Il a peu de chance d'être suivi, mais sa tentative demande en tout cas la discussion. Si l'on met de côté le cas du *u* entre voyelles de même timbre, dont la chute phonétique est admise assez généralement depuis les *Studien* de Solmsen, il n'y a pas un seul des exemples de M. Juret qui échappe à la critique. Tout d'abord, on peut écarter les formes du parfait « contracte » qui ne prouvent rien; de même, des constructions hypothétiques comme **mowetos*, **lawetrīna*, **co-wir-ia;* de même encore, *prōsa*, *Mars*, *nōlō*, *mālō*, etc., qui prouvent seulement l'amuïssement de *u* devant *o*, lequel est indépendant de la position à l'intervocalique, comme le montrent *soror*, *sōpiō*, *parum*, etc. Il ne reste plus, dès lors, que deux exemples : *nōnus* et *contiō*. Le premier pose lui-même un problème délicat; en face de *septem* on a *septimus*, de *decem*, *decimus*, de *nouem*, ombr. *nuvime*, comme en face de skr. *náva* on a skr. *navamáḥ;* d'autre part, gr. ἔνατος, ἐνενήκοντα supposent **nwn̥-*, **nwen-*; il est possible que la première forme se retrouve dans lat. *nongentī*, en face de ἐναχόσιοι; dans ces conditions, il est impossible de poser de façon sûre le prototype de *nōnus*. Pour *contiō*, le rapprochement avec le *couentionid* du *Sénatus consulte des Bacchanales* est très hasardeux; le latin ne connaît la forme *co-* du préverbe que devant voyelle; il a *conuentiō* comme l'osque a *kúmbennieis* « conuentus » (gén. sg.). Si l'ombrien présente *co-* devant *u*, ainsi *couertu* « reuertito », *kuveitu*, *conuehito*, il s'agit évidemment d'une particularité de ce dialecte : on lit, en effet, sur les *Tables Eugubines*, à quelques lignes de distance, *kumpifiatu*, I B, 14 et *kupifiatu*, I B, 35 (voir Buck, *Osk.-Umbr. dialekte*, p. 46). Le *co-* devant voyelle du latin lui-même semble secondaire, à en juger par *comes*, *comitia* en face de *coīre*. Au surplus, *contīo* s'explique peut-être plus simplement par **com-itiō*, avec chute d'une voyelle amenée par la suite de trois brèves (voir Juret, *Manuel*, p. 270 et suiv.). Pour les exemples contraires, *cauerna*, *nouerca* se laissent difficilement écarter; plus difficilement encore *prōuincia*. On sait que les parfaits *lāuī*, *cāuī*, *fāuī* ne présentent pas de formes « contractes »; il est arbitraire, pour expliquer le fait, de supposer **lauuī*, **cauuī*, **fauuī*. Enfin, des exemples clairs comme *gaudēre*, *claudere* obligent M. Juret à admettre entre le *t* et le *d* latins une différence d'articulation qui aurait entraîné la différence de traitement du *u* précédent. La chose est invraisemblable et le texte sur lequel il s'appuie

n'autorise nullement une pareille conclusion : Marius Victorinus, dans les *Gramm. lat.* de Keil, VI, 33, 24, *d autem et t... linguae sublatione ac positione distinguuntur; nam cum summos atque imos coniunctim dentes suprema sui parte pulsauerit, d litteram exprimit. Quotiens autem sublimata partem qua superis dentibus est origo contigerit, t sonore uocis explicabit.* Il n'est question, dans ce passage, que d'une différence entre les points d'articulation, celui du *t* étant à la hauteur des alvéoles, celui du *d* au point de rencontre des dents. Il est clair que par *suprema sui parte* il faut entendre « la pointe de la langue », l'expression se rapportant aussi bien à l'articulation du *t* qu'à celle du *d*, exactement comme *lingua* est sujet de *contigerit* en même temps que de *pulsauerit;* traduire par « dos de la langue » est un non-sens.

Les faits refusent donc de se laisser interpréter phonétiquement. L'explication par l'analogie, admise plus généralement (voir en dernier lieu Meillet et Vendryes, *Traité de gramm. comp. des langues class.*, p. 259), se heurte également à de graves difficultés. On part de formes comme *dēlērunt*, *dēlēram*, *dēlēro*, etc., où la chute de *u* entre voyelles de même timbre est tenue pour phonétique. Mais, tout d'abord, il n'apparaît pas que le tout petit groupe de verbes en *-ēre*, *-ēuī*, *ētus*, ait joué un rôle dans la formation du parfait latin; le type normal de deuxième conjugaison, et qui s'étend largement, c'est celui de *moneō*, *-uī*, *-itus* (voir Meillet et Vendryes, *op. cit.*, p. 257 et suiv.). Il y a deux cas fort différents où l'on peut parler d'analogie : dans le premier, le seul où le terme soit tout à fait légitime, l'action analogique se manifeste par la création, d'après un système donné (de flexion ou de formation des mots), de formes nouvelles qui supplantent des formes aberrantes ou suppléent des formes inexistantes. Il ne peut être question ici d'une action de ce genre : le seul résultat qu'on en pourrait attendre serait la restauration de *dēlēuerunt*, etc. Le second cas est celui du parfait grec en κ : la langue, placée devant un problème embarrassant, se fonde pour le résoudre sur un petit fait de détail dont la fortune peut être énorme et sans proportion avec son importance primitive dans le système de la langue. Ici encore, le latin ne présente rien de pareil : *amāuistī*, *amāuerunt*, *nōuistī*, *nōuerunt*, etc., étaient des formes parfaitement claires et conformes à l'unique type flexionnel (dans l'hypothèse que nous examinons) du parfait latin; ce sont, au contraire, les formes résultant de cette

prétendue action analogique qui manquent de clarté, quelques-unes étant tout à fait obscures, comme *adiūrō* (Enn., chez Cic., *De Sen.*, I, 1), *dēuōrō* (Accius, *Trag. Praet.*, 15 R). On cherche en vain où pourrait être l'amorce d'un développement aussi singulier. Au surplus, le point de départ lui-même est loin d'être établi sûrement : il n'y a pas, en dehors des formes « contractes », d'exemple de la chute du *u* entre deux *e;* le groupe de *seuērus*, *asseuērāre* est un exemple irréprochable du contraire.

Une dernière difficulté est offerte par le parfait de la quatrième conjugaison. M. Sommer observe fort justement (*Krit. Erläuter.*, p. 169) que personne n'a expliqué pourquoi, alors qu'on a *amāram* en face de *amāueram*, il n'existe pas de **audīram* en face de *audīueram*. D'autre part, il repousse avec raison l'explication de *audierunt* par **audīuisont* > **audīisont* > *audierunt* que reproduit encore M. Ernout (*Morph. hist. du lat.*, p. 298) : il s'agit ici d'un autre type de formation, comme le montre clairement le parfait de *īre* où les formes en *u* sont sûrement secondaires (Sommer, *Hdb.*, p. 566 et suiv., et *Krit. Erl.*, p. 166 et suiv.). Or, on sait que la flexion normale du latin classique suit le paradigme : *audiuī*, *audīstī*, *audīuit*, *audīuimus*, *audīstis*, *audierunt*, *audieram*, *audierō*, *audierim*, *audīssem*, *audīsse*. La chose ne fait pas de doute, bien que dans un cas de ce genre la tradition ne soit pas absolument sûre dans tous les cas particuliers. Voici, d'après Neue-Wagener, l'état de choses pour Cicéron, au parfait de *audīre :*

audīuī : 100 fois ; *audiī* : néant
audīstī : 14 fois ; *audīuisti :* 1 fois
audīuit : 44 fois ; *audiit :* néant
audīuimus : 20 fois ; *audiimus :* néant
audīstis : 74 fois ; *audīuistis :* 1 fois
audierunt : 17 fois ; *audīuerunt :* 1 fois

Encore faut-il ajouter que *audīuistī* (*Brutus*, 71, 249) ne se lit que dans une partie des manuscrits, les autres ayant *audīstī;* que *audīuistis* (*Verr.*, II, 65, 158) est la leçon du seul *Cluniacensis* 498 et de sa copie le *Lagomarsinianus* 42, *audīuimus* celle des autres manuscrits. Dans ces conditions, l'hypothèse que *audīstī* est contracté de *audīuistī* ne s'impose pas ; il est également plausible de supposer que les formes *audīsti*, *audīstis* n'ont jamais eu de *u*, pas plus que *audierunt* et les formes correspondantes de *īre;* que *audīuī*, *audīuit*, *audīuimus* ont été formés secondairement, par ana-